COMMUNIQUÉ

Annulation de conférences dans les établissements publics d'enseignement supérieur : ***le SNPTES dénonce les pressions extérieures !***

> La liberté académique, au sein de nos établissements universitaires, ne doit pas être victime des menaces et a priori extérieures !

Une nouvelle fois, une direction d'établissement a été contrainte d'annuler la tenue d'une conférence qui devait se dérouler en son sein.

Entendons-nous bien, le SNPTES ne critique pas la décision de l'Université de Lille, il conteste le fait que des extérieurs au monde universitaire puissent, publiquement ou cachés derrière des réseaux « sociaux », remettre en cause la liberté de débattre, en général, et la liberté académique en particulier.

Enfin, le SNPTES dénonce les menaces qui conduisent à de telles décisions administratives comme il condamne les propos de certains dirigeants politiques qui pensent que l'université française est dominée par une pensée « islamo-gauchiste » ou, autre délire, par le « wokisme » … Pour le SNPTES, l'Université doit demeurer, quels que soient les aléas, un espace où l'on peut enseigner, chercher, réfléchir et débattre librement.

Choisy-le-Roi, le 17 avril 2024

SNPTES-UNSA Recherche et Formation - 18, rue Chevreul - 94600 Choisy-le-Roi - Tél. : 09 50 36 41 95
Courriel : secretariat@snptes.org - Site web : https ://www.snptes.fr - Espace de discussions : https://forum.snptes.fr